

HONORAIRES

Entrée en vigueur le 01/01/2024

Mandat de VENTE : Transaction habitation ancien*

Habitations - Murs locaux commerciaux – Murs bureaux

Prix de vente		Honoraires T.T.C maximum
de	à	
0 €	500 000 €	5% du prix de vente
Plus de 500 000 €		4% du prix de vente

*Honoraires à la charge exclusive du vendeur ou de l'acquéreur à définir au mandat

Mandat de RECHERCHE : Transaction habitation ancien**

Habitations - Murs locaux commerciaux – Murs bureaux

Pour un prix de vente		Honoraires T.T.C maximum
de	à	
0 €	500 000 €	5% du prix de vente
Plus de 500 000 €		4% du prix de vente

**Honoraires à la charge exclusive de l'acquéreur

Mandats de VENTE et de RECHERCHE : Droit au bail - Fonds de commerce***

8% HT du prix de vente TTC honoraires inclus
Avec un minimum de 5.000 € HT.

*** Honoraires à la charge exclusive de l'acquéreur

Baux d'habitation :

Part locataire :

- Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail : **10 € TTC /m²**
- Établissement de l'état des lieux : **3 € TTC /m²**

Part bailleur :

- Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail : **10 € TTC /m²**
- Établissement de l'état des lieux : **3 € TTC /m²**

Baux de lots annexes (cave, garage, parking) :

- **8% HT** du loyer annuel charges comprises (facturé au preneur ET au bailleur)

Baux commerciaux :

- Recherche et mise en place de locataire : **30 % HT** du loyer annuel HT à la charge exclusive du preneur
- Rédaction des baux à la charge du preneur : **2 % HT** du loyer annuel HT avec un minimum de 1200 € HT

Gestion locative :

- Honoraires de gestion mensuels calculés sur la totalité des sommes quittancées au locataire :
De 1 à 2 lots principaux : **6.0 % HT** soit 7.2 % TTC
De 3 à 5 lots principaux : **5.5 % HT** soit 6.6 % TTC
A partir de 6 lots principaux : **5.0 % HT** soit 6.0 % TTC